



Fondation de prévoyance des industries horlogère et microtechnique suisses

PREVHOR

COMMISSION DE REPARTITION

Avenue Léopold-Robert 67
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 03 90
E-mail: info@prevhor.ch
www.prevhor.ch

Lettre circulaire

**Aux Organisations
de travailleurs**

MPE/mbo

La Chaux-de-Fonds, décembre 2018

Demande de subventionnement à la formation professionnelle, dispensée en 2018

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que vous pouvez dès à présent adresser votre demande auprès du secrétariat Prevhor.

La fondation Prevhor met à disposition des Organisations de travailleurs pour l'année 2019, un montant total de 258'183.-- CHF.

Voici un rappel pour l'envoi de votre requête;

- ✓ envoi de la liste récapitulative par voie électronique au format (.xls) à info@prevhor.ch
- ✓ envoi des pièces justificatives, la liste des participants (copies) et de la fiche signalétique **par courrier à** : Secrétariat Prevhor, Avenue Léopold-Robert 67, 2300 La Chaux-de-Fonds
- ✓ délai pour la remise des dossiers : **30 mai 2019**

Nous vous remercions d'avance d'utiliser uniquement les dernières versions des formulaires (à télécharger) qui se trouvent sur notre site Internet www.prevhor.ch. Vous y trouverez également le guide des formations retenues avec les conditions pour l'obtention de la subvention.

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement utile.

Dans l'attente de votre requête, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

PREVHOR
Commission de répartition
Michael Peter
Secrétaire général